



RCS : GUERET
Code greffe : 2301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GUERET atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00030
Numéro SIREN : 441 494 655
Nom ou dénomination : 3TIC

Ce dépôt a été enregistré le 04/09/2017 sous le numéro de dépôt 1045

Bn° 1045 le 4/09/2017.

471

①

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2017

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

Désignation de l'entreprise 3TIC				Néant ☐			
Adresse de l'entreprise 28 AVENUE DE LA RODDE 23000 GUERET							
SIREN 4 4 1 4 9 4 6 5 5							
Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2				Durée de l'exercice précédent* 1 2			
				Exercice N clos le			
				13 11 22 01 16			
ACTIF				Brut			
				1			
				Amortissements-Provisions			
				2			
				Net			
				3			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014	27 061	016	6 842	20 219
	Immobilisations corporelles *		028	23 426	030	22 801	624
	Immobilisations financières * (1)		040	800	042		800
	Total I (5)		044	51 286	048	29 643	21 643
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	75 060	052		75 060
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	71 929	070		71 929
		Autres* (3)	072	5 989	074		5 989
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	59 008	086		59 008
	Charges constatées d'avance*		092		094		
Total II		096	211 985	098		211 985	
Total général (I + II)		110	263 272	112	29 643	233 629	
PASSIF				Exercice N			
				1			
				NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120		10 672	
	Écarts de réévaluation			124			
	Réserve légale			126			
	Réserves réglementées*			130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)			132			
	Report à nouveau			134		26 369	
	Résultat de l'exercice			136		1 999	
	Provisions réglementées			140			
	Total I			142		39 040	
	Total II			154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		40 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166		58 903	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)			172	15 000	95 685	
	Produits constatés d'avance			174			
Total III			176		194 589		
Total général (I + II + III)			180		233 629		
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	22 500	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Certifié conforme le 04 Sept 2017

Laurent Genot
DS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **3TIC**

Néant ☐

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
13 1 1 2 2 0 1 6

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		au titre de l'IR					
	Production vendue	{	Biens	{	209		210	539 774
			Services*		215		214	8 439
					217		218	83 393
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222	4 562
	Production immobilisée*						224	
	Subventions d'exploitation reçues						226	
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits						230	13
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	636 181
	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234	325 887
	Variation de stock (marchandises)*						236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238	38 654
CHARGES D'EXPLOITATION	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*						240	(5 785)
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)						242	66 453
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)				243	2 340	244	4 570
	Rémunérations du personnel*						250	140 640
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	53 489
	Dotations aux amortissements*						254	2 527
	Dotations aux provisions						256	
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262	2 212
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
	Total des charges d'exploitation (II)						264	628 646

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Produits financiers (III)	280	Charges financières (V)	294	151
Produits exceptionnels (IV)			298	500
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300 5 884
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348		
Impôts sur les bénéfices* (VII)			306	

2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)

			310	1 999
--	--	--	-----	-------

B — RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	1 999	314
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318		
	Provisions non déductibles*	322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des options de souscription	247		
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	90	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de loyers d'option	249		
Déductions	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997
	Entreprises nouvelles (44, octies)	984		
	ZFU-TE (44, octies et octies A)	987		
	Régimes d'entreprises en difficulté (44, septies)	981		
	JEI (44, octies A)	989		
	ZRD (44, undecies)	127		
	ZRR (44, quinquies)	138		
	Bonus d'emploi à réintégrer (art. 44 duodecies)	991		
Dont écart	Pénalités de complaisance hors CICE (art. 44 undecies)	990		
	ZFA (44 quaterdecies)	345		
	Investissements outre-mer	344		
Crédits des au report en arrière du déficit		346		
Déductions exceptionnelles (Art 39 octies)		348		
			330	5 398

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

Bénéfices col.1	332		334	3 309
Déficit col.2	336			

Déficits

Déficit de l'exercice reporté en arrière *				
Déficits antérieurs reportables : *	5 066	dont imputés sur le résultat :	360	

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfices col.1	370		372	3 309
Déficit col.2				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2033-B-SD

3TK

Divers à réintégrer

Montant

PENALITES & AMENDES

90

Nº 2033-B-SD

ЗТК

Divers à déduire

Montant

CREDIT CICE

5 398

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

N° 2033-C-SD 2017

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : 3TIC										Néant ☐		
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial		400		402		404		406		
		Autres		410	4 561	412	22 500	414		416	27 061	
Immobilisations corporelles		Terrains		420		422		424		426		
		Constructions		430	2 917	432		434		436	2 917	
		Installations techniques matériel et outillage industriels		440		442		444		446		
		Installations générales, agencements divers		450	3 179	452		454		456	3 179	
		Matériel de transport		460	7 107	462		464		466	7 107	
		Autres immobilisations corporelles		470	10 222	472		474		476	10 222	
		Immobilisations financières		480	800	482		484		486	800	
TOTAL		490	28 786	492	22 500	494		496	51 286			
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations corporelles		Immobilisations incorporelles		500	4 561	502	2 281	504		506	6 842	
		Terrains		510		512		514		516		
		Constructions		520	2 917	522		524		526	2 917	
		Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532		534		536		
		Installations générales, agencements, aménagements divers		540	2 309	542	246	544		546	2 555	
		Matériel de transport		550	7 107	552		554		556	7 107	
		Autres immobilisations corporelles		560	10 222	562		564		566	10 222	
TOTAL		570	27 116	572	2 527	574		576	29 643			
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5						
		6	7	8	9	10						
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values							
	①	②	③	④	Court terme* ⑤	Long terme						
						19% ⑥	15% ou 16% ⑦	0% ⑧				
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589				
Plus-values taxables à 19% (1)				579	Régularisations	590	583	594	595			
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591					
TOTAL						596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : 3TIC Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616
	Provisions pour risques et charges	620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
	TOTAL	680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisa- tions corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	5 066
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	5 066
Déficits de l'exercice	860	3 309
Total des déficits restant à reporter	870	8 375

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3111-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	121 525
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	65 055
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS

DGFIP N° 2033-E-SD 2017

Désignation de l'entreprise : 3TIC
Exercice ouvert le : 01012016 et clos le : 31122016 Durée en nombre de mois 1 2 Néant ☐ *

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108	539 774
Production vendue - Biens	109	8 439
Production vendue - Services	141	83 393
Production stockée	111	4 562
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	13
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	636 181

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers

Achats de marchandises (droits de douane compris)	121	325 887
Variation de stocks (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	38 654
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145	(5 785)
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	48 652
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	2 303
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A. autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	409 710

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137	226 470
---	-----	---------

IV - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	226 470
---	-----	---------

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case) 020 X

Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	631 606
Période de référence	024 du 01012016	160 au 31122016

Date de cessation 186

V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs

Effectifs moyens du personnel * :	376	5
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT-SD.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F-SD 2017

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

SIREN 4 4 1 4 9 4 6 5 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 3TIC

ADRESSE (voie) 28 AVENUE DE LA RODDE

CODE POSTAL 23000

VILLE GUERET

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	667

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique GERAL Prénom(s) LAURENTNom marital % de détention 65 Nb de parts ou actions 434

Naissance : Date 25091958 N° Département 87 Commune NEUVIC ENTI Pays FR

Adresse : N° 43 Voie AV JEAN JAURES

Code Postal 23000 Commune GUERET Pays FR

Titre (2) M Nom patronymique PEINTURIER Prénom(s) JOELNom marital % de détention 35 Nb de parts ou actions 233

Naissance : Date 28081961 N° Département 23 Commune GRAND BOURG Pays FR

Adresse : N° 9 Voie RUE DE LA NAVE

Code Postal 23000 Commune SAINT SULPICE LE GUETOIS Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, Mlle pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012016	et clos le	31122016	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-I-1 quinquiés C), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 quinquiés C), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
STIC 28 AVENUE DE LA RODDE 23000 GUERET France SIRET 44149465500042		29 AVENUE DE LA RODDE 23000 GUERET	
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées INFORMATIQUE Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 %	Bénéfice imposable à 15% et/ou 28% *	Déficit	3 309
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15% Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% PV à long terme imposables à 19% Autres PV imposables à 19% PV à long terme imposables à 0% PV exonérées (art. 238 quindecies)			
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐ Jeunes entreprises innovantes ☐ Zone franche urbaine ☐ Pôle de compétitivité ☐ Entreprise nouvelle, art. 44 septies ☐ Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐ Autres dispositifs ☐ Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐ Société d'investissement immobilier cotée ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15%			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☐			

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt.

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
	Société à responsabilité limitée CPGE 16 LE BOUCHERON 87330 NOUIC
Tél :	Tél : 0555604556
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA	Date : 09052017 Lieu : Qualité : GERANT Nom du signataire : SAS 3 TIC

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS **ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD**

N° 2065 bis-SD
(2017)

Si déposé néant, cochez la case ☐

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES									
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a		payées par un établissement chargé du service des titres		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						e			
						f			
						g			
						h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j			
Montant des revenus répartis (5)						Total (a à h)			
G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sé de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.			Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé ou toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement				à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6				
			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements			
1			2	3	4	5	6	7	8
M GERAL LAURENT			434	2016	12 912				
M PEINTUFIER JOEL			233	2016	32 149				
H DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS					MOINS-VALUES À LONG TERME IMPOSÉES À 15%				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)					145 121		MVL restant à reporter à l'ouverture de l'exercice		
							MVL imputée sur les PVL de l'exercice		
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)							MVL réalisée au cours de l'exercice		
							MVL restant à reporter		

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

3 TIC
Société par actions simplifiée
au capital de 10.672 euros
Siège social : 28 rue de la
Rodde
23000 GUERET
441 494 655 RCS GUERET

TEXTE DES RESOLUTIONS A L'ASSEMBLEE

GENERALE ORDINAIRE DU 10 JUIN 2017

PREMIERE RESOLUTION

Lecture du rapport de gestion de la gérance de la société par actions simplifiée SAS 3TIC, sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

L'Assemblée Générale après présentation du projet, le valide à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Examen par les associés et approbation des comptes et du bilan de la société SAS 3TIC, et quitus de la direction pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale après présentation du projet, le valide à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2016.

Présentation du rapport de gestion

L'Assemblée Générale après présentation du projet, le valide à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Evolution du secteur d'activité de la SAS 3TIC au sein de la franchise XEFL.

L'Assemblée Générale après présentation du projet, le valide à l'unanimité.

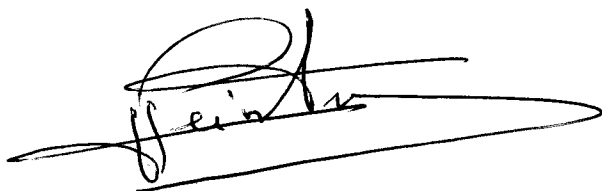
CINQUIEME RESOLUTION

Modification du contrat de travail de Mr. Joël PEINTURIER.

L'Assemblée Générale après présentation du projet, le valide à l'unanimité.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

____ Monsieur Joël Peinturier _____

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Joël Peinturier', is written over a horizontal line. The signature is stylized with a large loop at the end.

3 TIC

SAS au capital de 10 672 euros

Siège social : 28 rue de la Rodde

23000 GUERET

441 494 655 RCS GUERET

**RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERAL ANNUELLE
DU 10 juin 2017**

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport de gestion pour l'exercice social 2016 et de soumettre à votre approbation les comptes sociaux de la société arrêté au 31 décembre 2016 et qui se traduisent avant répartition par un total du bilan de 233 629 euros et un bénéfice net après impôts de 1999 euros. Nous soumettons de même à votre approbation notre proposition d'affectation du résultat et vous demandons décharge de notre mandat pour l'exercice clôturé.

Données financières

Chiffre d'affaires : 636 181 €

Charges d'exploitations : 628 646 €

Commentaires

L'activité de la société durant l'exercice du 01 janvier 2016 au 31 décembre 2016 apporte les commentaires suivants :

- Suite à la décision d'adhérer à la franchise XEFI après quelques mois, stagnation du chiffre, diminution des achats, progression du résultat, augmentation de la marge.

Affectation du résultat

Le bénéfice à affecter au 31 décembre 2016 est de : 1999 €

Sous réserve de votre approbation, nous vous proposons d'affecter ce bénéfice comme suit :

Dividende : Néant

Dotation à la réserve légale : Néant

Report à nouveau : 1999 €

Perspective 2015/2016

Augmentation du chiffre d'affaires.

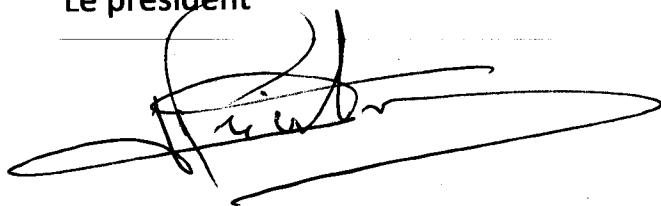
Développement de l'activité contrat service bureautique.

Développement des contrats de services informatiques

GUERET LE 10 juin 2017

Pour le conseil d'administration

Le président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'F. Gueret', written over a horizontal line.